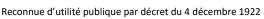
#### FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL





# LIGUE CORSE DE FOOTBALL

# Le 11 mai est la date du déconfinement, fixée par le gouvernement.

Pour autant, il n'est pas possible dans l'immédiat d'envisager un retour à la normale et la réouverture de la ligue ne se fera qu'en mode dégradé, sous réserve de permettre aux salariés et aux membres de ligue d'œuvrer en toute sécurité.

Après consultation d'un petit groupe constitué avant tout de personnes gravitant dans le milieu hospitalier et d'un représentant du personnel, les mesures suivantes ont été adoptées par le comité directeur:

## 1. AJACCIO

- a. Le site annexe de la ligue à Ajaccio est fermé et donc strictement interdit d'accès au public et aux membres de la ligue.
- b. Le pôle espoirs, hébergé au CSJC est interdit d'accès.

#### 2. BASTIA

# a. PUBLIC

La ligue reste fermée au public et les questions seront traitées essentiellement par téléphone ou par mail :

Tel: 0495301490 MAIL: secretariat@corse.fff.fr et directeur@corse.fff.fr

Si des rendez-vous, pleinement justifiés sont indispensables, ils seront limités à une seule personne qui devra porter un masque avant de pénétrer dans les locaux de la ligue et un gel désinfectant sera à sa disposition à l'entrée.

De plus, l'entretien aura lieu obligatoirement dans la salle du Comité Directeur, avec respect des gestes barrières et port du masque.

# b. <u>LES COMMISSIONS</u>:

La Visio conférence doit être privilégiée et des groupes avec un code spécifique par commission ont été créés, avec le logiciel « JITSI MEET »

Dans l'immédiat, seules les commissions qui ont des procédures en cours seront autorisées à accéder à la ligue :

Discipline, statuts et règlements, appel, homologation, jeunes.

L'accès à la ligue est limité à une commission par jour et la réunion se tiendra obligatoirement dans la salle du Comité Directeur, avec respect des gestes barrières, en dehors des heures réservées au personnel, après accord du directeur.

Du gel et des masques seront à disposition



#### FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922



# LIGUE CORSE DE FOOTBALL

# c. LE PERSONNEL

1 Technique (Directeur du pôle, CTR, CTRDAP) : **TELETRAVAIL** L'accès à la ligue et au bureau personnel est permis en cas de besoin.

## 2 Administratif

Sur la base de 50%, deux groupes de 2 personnes, avec les horaires suivants : Un groupe le matin de 8h à 12h et un groupe l'après-midi de 13h30 à 16h30 (changement toutes les semaines).

Le directeur a bien sûr accès à la Ligue en adaptant ses horaires aux impératifs de la Ligue.

Les repas ne pourront pas être pris sur place.

Du gel et des masques seront à disposition

## D COMITE DIRECTEUR

Le nombre maximum autorisé par le gouvernement étant de 10 personnes, aucune réunion ne sera permise à la ligue et donc visioconférence ou réunion téléphonique. Les réunions de bureau seront possibles dans les mêmes conditions que pour les commissions.

## **MESURES GENERALES**

L'ouverture officielle de la ligue est fixée au 16 mai 2020, afin de permettre la mise en place des mesures permettant l'accès à la ligue en toute sécurité et notamment l'achat de masques (jetables et lavables), lingettes et gels.

L'adaptation du ménage sera précisée avec le service chargé du nettoiement des locaux.

# Les visites de courtoisie sont strictement interdites.

Le président de la ligue, du fait de la responsabilité et des devoirs qui lui incombent aura accès aux locaux ajacciens et bastiais, en respectant bien évidemment les gestes barrières.

Ces mesures pourront évoluer en fonction de la situation sanitaire.

